



CONCOURS DES « JARDINS, FENETRES, COURS ET BALCONS FLEURIS »

La commune de Montélier organise le concours des « MAISONS FLEURIES ».

Ce concours a pour objet de récompenser les actions menées par les particuliers et entreprises en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, balcons et fenêtres fleuris de la ville de Montélier. Il sera jugé par un jury local dont des professionnels de l'horticulture. Le jury passera début juillet.

Pour aider les personnes intéressées, des conseils pourront être prodigués en mairie sur simple demande. Des centaines de plantes annuelles ou vivaces existent. Soyez créatif !

Tout le monde peut s'inscrire, le seul critère est **que le fleurissement soit visible de la voie publique**. Les catégories sont nombreuses :

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Balcons ou Terrasses
- Hôtel, Restaurant, Commerce, Entreprise
- Fermes & gîtes fleuris
- Potagers fleuris

SOYEZ NOMBREUX A VOUS INSCRIRE. LES LAUREATS SERONT JOLIMENT RECOMPENSES !



Bulletin d'inscription

Madame ou Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Désire participer au « **Concours des jardins, fenêtres, cours et balcons fleuris 2018** »
Organisé par la Commune de Montélier

Catégorie choisie :

Date : Signature :

**Bulletin à renvoyer à : Mairie de Montélier, « Concours des maisons fleuries »,
10 avenue du Vercors, 26120 Montélier avant le 31 mai 2018**